

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES VOSGES

SÉRIE H

CLERGÉ RÉGULIER AVANT 1790

30 H

Capucins de Bruyères

Répertoire numérique détaillé

Épinal, 2006

Capucins de Bruyères (XXX H)¹

Le couvent de Bruyères dut sa fondation à Jeanne Balan, veuve d'Adam Febvrel, et à son fils Adam qui donnèrent un terrain pour la construction du monastère. Dès 1663, le père provincial des capucins avait demandé au duc de Lorraine l'autorisation de créer ce couvent à Bruyères et la même année l'évêque de Toul en autorisait la fondation à la demande des habitants de Bruyères. L'année suivante, le 14 mai 1664, une croix était plantée sur le terrain de la nouvelle fondation². Les travaux allèrent bon train : le 20 septembre 1664, l'autorisation de prendre le bois nécessaire à la construction était sollicitée, et, un an après, le 22 septembre, requête était adressée à l'évêque de Toul pour qu'il autorise les habitants de la prévôté de Bruyères à travailler même les jours de fête, afin que la construction du bâtiment fut terminée avant l'hiver³. Le couvent fut placé sous le titre de Saint-Blaise. Il comptait en 1708, sept prêtres et quatre frères⁴. À la Révolution, il était peuplé de huit religieux, dont cinq prêtres, et de deux sœurs économes. Son gardien, le père Alexis, mourut en 1790 et fut remplacé par Jean-Baptiste Laforge, dit le père Dorothée. Le mobilier du couvent, inventorié le 6 mai 1790, fut vendu du 8 au 14 juin 1791⁵. Quant aux immeubles, ils furent vendus comme biens nationaux le 8 avril 1791 pour la somme de 5925 livres⁶.

Les archives des capucins, dont on conserve un inventaire très succinct de 1790⁷, nous sont parvenues à peu près complètes. Elles renferment spécialement les titres de fondation, les actes épiscopaux, les comptes et les recettes et les donations.

¹ Voir chanoine MARTIN *op. cit.*, p. 76 ; J. KASTENER, *op. cit.*, 22^e année, 1933-1934, Épinal, 1934, p. 47 ; H. LEPAGE, « Notice historique sur la ville de Bruyères », *Annales de la Société d'émulation des Vosges*, 1877, Épinal-Paris, 1878 ; LEMASSON, « Bruyères pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle », *ibid.*, LXXIV^e année, 1897, Épinal-Paris 1898. Le couvent faisait partie de la province de Lorraine, cf. L. LECESTRE, *op. cit.*, p. 97.

² Arch. dép. Vosges, XXX H 1.

³ Arch. dép. Vosges, XXX H 3.

⁴ H. LEPAGE, *op. cit.*, p. 196.

⁵ Arch. dép. Vosges, 9 Q 1 : procès-verbaux d'inventaires et de ventes de mobilier des établissements ecclésiastiques

⁶ Arch. dép. Vosges, 5 Q 4 : procès-verbaux de ventes des immeubles du district de Bruyères ; cf. LEMASSON *op. cit.*, p. 240.

⁷ Cet inventaire, conservé dans la liasse 9 Q 1 (inventaire du mobilier), n'a pas été cité par A. Philippe dans son *Répertoire des anciens inventaires des Archives des Vosges*, Épinal, 1935.

Sommaire du fonds XXX H

XXX H 1	Fondation du couvent (1663-1676)
XXX H 2	Actes épiscopaux (1678-1685)
XXX H 3	Bâtiments (1664-1776)
XXX H 4	Fondations et donations (1723-1741)
XXX H 5	Pièces diverses (1437-1789)

CAPUCINS DE BRUYÈRES

XXX H

XXX H 1

(Liasse). — 1 pièces parchemin, 5 pièces papier.

Fondation du couvent. — Requête du père provincial et des capucins de la province de Lorraine demandant au duc de Lorraine l'autorisation d'établir un couvent à Bruyères (1663, 4 mai). 1 pièce papier. — André du Saussay, évêque de Toul, accorde l'autorisation de fonder un couvent de capucins à Bruyères, sur la demande des officiers et bourgeois de cette ville (Toul, 1663, 29 mai). 1 pièce parchemin. — Acte de plantation de la croix du couvent des capucins sur l'emplacement situé à côté du cimetière de la ville et donné par Jeanne Balan, veuve d'Adam Febvrel, et son fils Adam Febvrel (1664, 14 septembre). 1 pièce papier. — Extrait de la délibération capitulaire de Neufchâteau, mentionnant la fondation du couvent de Bruyères, copie (1665). 1 pièce papier. — Copie de la permission accordée par le père Christophe de Commercy, provincial des capucins de la province de Lorraine, pour la donation faite par Adam Febvrel d'une pièce de terre d'un jour et demi pour agrandir le jardin des capucins. (Saint-Nicolas-de-Port, 1675, 25 octobre). 1 pièce papier. — Donation par Adam Febvrel d'une partie de sa propriété, contiguë au jardin des capucins, afin d'agrandir celui-ci et leur permettre d'y planter des arbres fruitiers (1676, 29 avril). 1 pièce papier.

1663-1676

XXX H 2

(Liasse). — 3 pièces papier.

Actes épiscopaux. — Jacques de Fieux, évêque de Toul, autorise des charrois et le travail les jours de « fêtes communes », en faveur des capucins de Bruyères (Toul, 1678, 26 mai). 1 pièce. — Le même ordonne au curé de Bruyères de cesser toute mésentente avec les capucins de la ville et d'utiliser leur église comme reposoir à la prochaine procession du Saint-Sacrement (Toul, 1685, 12 juin). 1 pièce. — Martin de Ratabon, vicaire général du diocèse de Strasbourg, accorde permission aux capucins de Bruyères, d'aller prêcher dans les églises du diocèse (Strasbourg, 1685, 15 juin). 1 pièce.

1678-1685

XXX H 3

(Liasse). — 18 pièces papier.

Bâtiments. — Requête des capucins à M. de Vidampierre, grand gruyer de Lorraine, pour qu'il autorise les religieux à prendre dans les bois communaux de la gruerie de Bruyères, la quantité de bois nécessaire à la construction de leur couvent (1664, 20 septembre). 1 pièce. État des bans et communautés de la prévôté de Bruyères, dressé à la demande des capucins de Bruyères (1664, 19 décembre). 1 pièce. — Requête adressée par les capucins à André du Saussay, évêque de Toul, pour qu'il permette aux habitants des villages voisins de Bruyères, de travailler même les jours de fête, à la construction de leur couvent, pour qu'il soit terminé avant l'hiver (1665, 22 septembre). 1 pièce. — Requête aux conseillers et bourgeois de Bruyères pour qu'ils autorisent une rectification de terrain demandée par les capucins pour installer leur cimetière (1672, 25 janvier). 1 pièce. — Requête aux maires et habitants de Bruyères pour autoriser les capucins à prendre dans les bois communaux, 49 pièces de chêne et 20 chevrons qu'ils leur ont donnés pour les réparations de leur maison (s.d.). 1 pièce.

Mémoire des sommes recueillies et des dépenses effectuées pendant les années 1665 et 1666, pour la construction du couvent tenu par T. Maïresse, chirurgien à Bruyères. Recettes, 7902 fr., 10 g. ; dépenses, 8067 fr. 6 g. (1666, 12 juillet). 3 pièces papier. — Mémoire des recettes et des dépenses pour la construction « pendant le temps que le R.P. Atanase estoit supérieur, depuis le 12 juillet 1666 jusques à sa sortie », par le même. Recettes, 1808 fr., 10 g. ; dépenses, 1808 fr., 11 g. (s.d.). 1 pièce. — Mémoire pour 1668 et 1669 ; recettes, 3773 fr. ; dépenses, 3551 fr., 6 g. (1669, 30 avril). 1 pièce papier — Autre mémoire des recettes et dépenses

pour la construction du couvent, par le même. Recettes, 1555 fr., 10 g. ; dépenses, 1278 fr., 10 g. (s.d.), 1 pièce. — Compte de la recette faite pour la fabrique des capucins de Bruyères, en 1676 et 1677 : 1806 fr., 2 g. ; compte de la dépense, 1739 fr., 8 g. (s.d.). 1 pièce.

Marché passé entre Thomas Mairesse, chirurgien à Bruyères, syndic des capucins, et Pierre Rotanti, maître maçon à Bruyères, pour la maçonnerie du couvent (1669, 26 août). 1 pièce. — Marché passé avec Jean Ambroise, maître maçon italien, établi à Bruyères, pour l'achèvement des murailles du couvent et le pavement du cloître, 1677, 31 janvier). 1 pièce. — Marché passé avec Jean Bailly, sculpteur et doreur établi à Damas-aux-Bois, qui doit édifier un tabernacle pour le prix de 600 livres. Ce tabernacle devra être fait avant l'Ascension de l'année 1732 (1731, 14 juillet). 1 pièce. — Marché passé avec Jean Pierre Leins et Jean-Jacques Ferselle, maîtres maçons, qui doivent effectuer des réparations à la cuisine et au réfectoire du couvent (1738, 21 novembre). 1 pièce. — Traité passé avec Sébastien Méline qui participa aux frais occasionnés par des réparations faites à la fontaine des capucins et en revanche aura le droit de l'utiliser en partie (1676, 26 août). 1 pièce.

1664-1776

XXX H 4

(Liasse). — 1 pièce parchemin, 2 pièces papier.

Fondations et donations. — Dominique Boucher, ancien maire, boulanger à Bruyères, donne aux capucins un jardin contigu à leur propriété, pour qu'ils puissent bâtir une maison où logera la mère temporelle du couvent (1723, 25 novembre). 1 pièce parchemin. — Enregistrement au greffe des insinuations du bailliage de Bruyères de la donation de Dominique Boucher (1723, 2 décembre). 1 pièce papier. — Fondation par Jean-François Balland, marchand à Corcieux, et Françoise Hurel, son épouse, de la confrérie des Forts en la paroisse Notre-Dame de Corcieux, et de quatre sermons annuels qui seront dits par les capucins de Bruyères, en la même église (1741, 13 novembre). 1 pièce papier.

1723-1741

XXX H 5

(Liasse). — 1 cahier, 26 pièces papier

Pièces diverses. — Délibération de l'hôtel de ville de Bruyères enjoignant aux habitants de contribuer aux réparations de la rue qui mène à l'église des capucins et à l'entretien de la muraille qui soutient ce chemin (1704, 12 décembre). 1 pièce. — Sauf-conduit délivré par le bureau des salines de Rozières au voiturier Perolles qui conduit du sel destiné aux capucins de Bruyères (1714, 17 avril). 1 pièce. — Permission à Catherine Delarbre, veuve de Pierre Viry, de son vivant archer à Bruyères, de considérer comme mitoyenne la muraille qui la sépare de la maison de la mère temporelle du couvent (1724, 2 octobre). 1 pièce. — Requête pour signifier à M^e Gérard, avocat en parlement au bailliage de Bruyères, la nullité du bail qu'il prétend avoir sur le jardin attenant au logement de la mère temporelle du couvent (1779, 26 mars). 1 pièce.

Copies manuscrites et imprimées de décrets, bulles et breffs pontificaux intéressant l'ordre des capucins en général (1645-1757). 1 cahier de 8 feuillets, 13 pièces papier.

Copies manuscrites et imprimées de privilèges délivrés par les souverains lorrains en faveur des capucins de la province de Lorraine (1437-1766). 5 pièces papier.

Copie de la lettre circulaire ordonnant trois services à faire dans tous les couvents des capucins de Lorraine pour le repos de l'âme du duc Léopold I^{er} qui vient de mourir (1729). 1 pièce. — Mémoire imprimé touchant la réponse que les réguliers doivent faire aux évêques quand ceux ci veulent visiter — Mémoire imprimé touchant la réponse que les réguliers doivent faire aux évêques quand ceux ci veulent visiter Nancy, le 25 août 1788. 1 pièce. — Lettre du père provincial J. Bernardin ordonnant des prières pour remercier Louis XVI d'avoir confirmé les privilèges des capucins (1789). 1 pièce.

1437-1789